CRDMA
Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•

Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande – BP 30
77814 MORET-SUR-LOING

•

crdma77@gmail.com

Numéro du mois de novembre 2020

CRDMA INFO

JOURNEES DU PATRIMOINE 2020
à MORET-SUR-LOING

Exceptionnellement à la demande de la nouvelle municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne, notre association a accepté de présenter pour la première fois au grand public une exposition dédiée à « La vaisselle des Templiers ». Cette manifestation a nécessité des conditions matérielles particulières en raison de la fragilité des pièces à exposer. L'emballage des objets, leur transport comme la mise en place dans des vitrines sécurisées ont demandé un soin tout particulier. C'est dans le bâtiment du XVI^{ème} siècle, situé au 28, rue Grande que les très nombreux visiteurs (régulés et masqués en raison de la crise sanitaire) ont pu admirer des pichets, des coquemars, des oules, des marmites, des cruches, des tasses, cuillers et couteaux du XIII^{ème} siècle ayant appartenu aux Templiers. Des panneaux explicatifs, liés à la Règle de l'Ordre du Temple et à la cuisine médiévale, illustraient l'exposition.

Au sommaire de ce numéro :

• **Journées du Patrimoine 2020 à Moret-sur-Loing**

• **Où se trouvait l'étang de Fourches ?**
par Claude-Clément Perrot

• **La tombe 7 et ses fosses dans la nef de la chapelle de Fourches**
par Claude-Clément Perrot

• ***Robertus me fecit***
par Alain Jouaire

• **La croix du calvaire de Moret victime du vandalisme**
par Claude-Clément Perrot

• **Présence de céramique médiévale dans la commanderie des Templiers du Saussay à Ballancourt (Essonne)**
par Claude-Clément Perrot

• **Le four à pain de la commanderie de Fourches**
par Claude-Clément Perrot

• **Réflexion sur les établissements Templiers**
par Claude Brasse (†)

• **Derniers travaux à la chapelle de Fourches**

• **Redécouverte de la façade François I^{er} à Moret-sur-Loing**
Par Katy Peureau

Conception et mise en page : Katy Peureau. Document imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Où se trouvait l'étang de Fourches ?

C'est une tragique histoire arrivée en1788, sur le site de l'ancienne commanderie qui nous a incités à trouver l'étang de Fourches et surtout à vérifier s'il avait bien existé. Sa présence n'était pas impossible, car les Templiers disposaient fréquemment de viviers près de leurs implantations. C'était le cas au moulin d'Hulay, qui dépendait de la commanderie de Beauvais-en-Gâtinais à Grez-sur-Loing. Cependant situé dans ce milieu forestier très dense, nous n'en avions trouvé aucune trace.

Mais revenons à notre histoire, il semblerait que l'ermite Jehan, né de père inconnu et de Anne Toutain, le 2 janvier 1764, et Catherine Lecerf, née de Jehan Lecerf et de Marie Barbier, le 8 juin 1770, eurent une liaison impossible. Le père de la jeune femme, vigneron de son état, avait décidé de marier sa fille au fils du plus gros fermier de la région, un garçon nommé Martin Le Vau. Est-ce cette décision qui entraîna la fin tragique des deux jeunes gens ? On peut le penser. Toujours est-il que, le soir des noces, Catherine Lecerf disparut et que les valets, accompagnés de quelques jeunes gens en habits de noce, partirent à sa recherche. Elle avait été vue au tournant de la route qui, par le bois, mène à Boissy-aux-Cailles. On ne la retrouva jamais, par contre ils trouvèrent dans l'étang de Fourches ; le corps de l'ermite Jehan qui flottait sur l'eau, des glaçons déjà encadraient sa tête. On le laissa là car il faisait froid.

L'acte de décès de Catherine mentionne « perdue dans la forêt de Boissy-aux-Cailles », le 18 février 1788. Nous ignorons le lieu de sépulture de Jehan, dit « l'Hermite de Fourches », décédé le 18 février 1788.

Alors, si tout est exact dans cette tragédie, l'étang devait bien exister ? Pour essayer de le localiser nous avons fait appel à l'un de nos adhérents, Jean-Paul Lahache. Celui-ci était à l'époque 2010 président du Club « Mon beau Sapin » et un merveilleux connaisseur de tout ce qui touche à la forêt de Fontainebleau et à ses abords. Très vite sur place il nous indiqua l'emplacement de cet étang disparu sous un épais manteau forestier, mais il fit encore mieux en nous fournissant la carte ci-dessous où celui-ci est mentionné. Le corps de Catherine Lecerf, jamais retrouvé, s'y trouve peut-être encore.

Claude-Clément Perrot

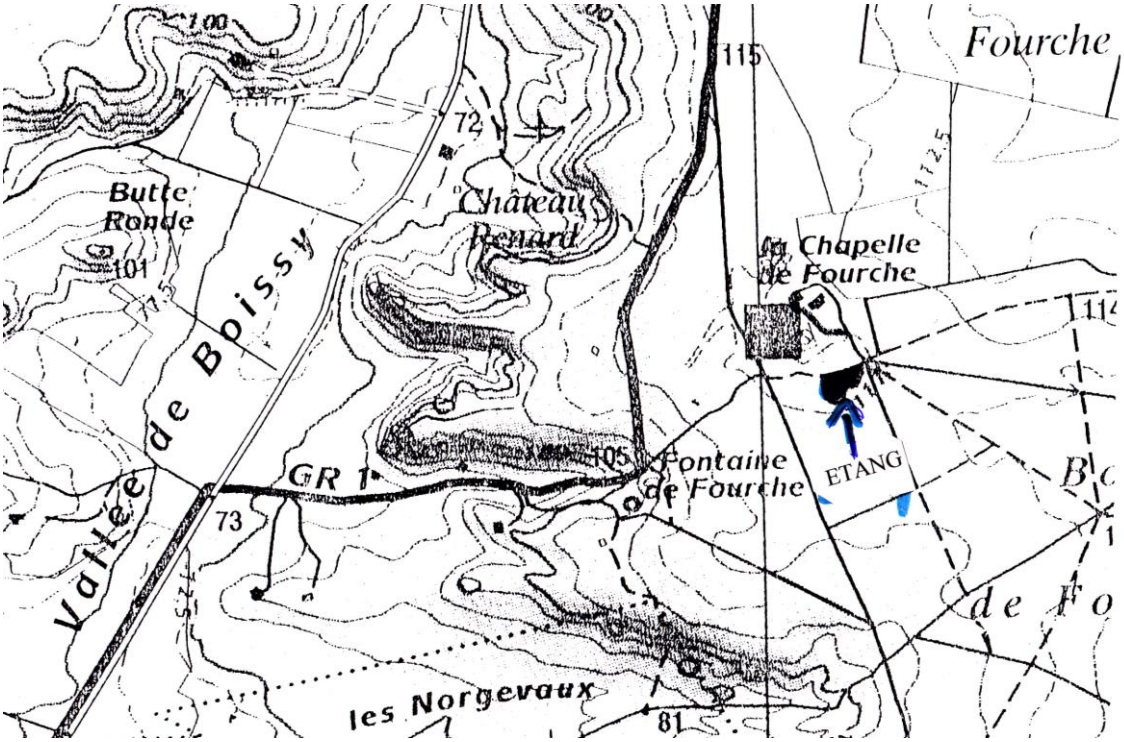

La tombe 7 et ses fosses dans la nef de la chapelle de Fourches

Cette tombe a été explorée lors des travaux de repavement de la chapelle de Fourches, entrepris par le CRDMA de Saint-Mammès. La dépose des quelques blocs qui pavaient le secteur sud-est de la nef révéla que la plupart d'entre eux se trouvaient être d'anciens éléments d'architecture dont la face chanfreinée était tournée face contre terre.

La nature du terrain sous ce dallage présentait des indices indiscutables révélant la présence d'une excavation rectangulaire de 1,80 m sur 0,67 m. Les recherches aboutirent à la mise au jour d'un individu recouvert partiellement et jouxté par les ossements brisés et dispersés d'un autre humain (excepté la boîte crânienne) appartenant à une sépulture antérieure détruite lors du creusement de la fosse de la tombe 7. Le squelette en connexion anatomique, inhumé en décubitus dorsal, les pieds à l'est, est celui d'un homme âgé, presque totalement édenté (le périoste s'est refermé intégralement sur la mandibule). Quant à la courbure des fémurs, elle atteste également la vieillesse. Il pourrait s'agir d'un homme âgé d'environ soixante-dix ans. Rappelons que l'ermite Denis Hérisson, décédé à l'âge de soixante-douze ans, fut inhumé dans la chapelle de Fourches le 8 juin 1759. Mais le fait le plus intéressant est sans doute la présence de deux fosses relativement circulaires comprises dans le contexte de cette tombe 7.

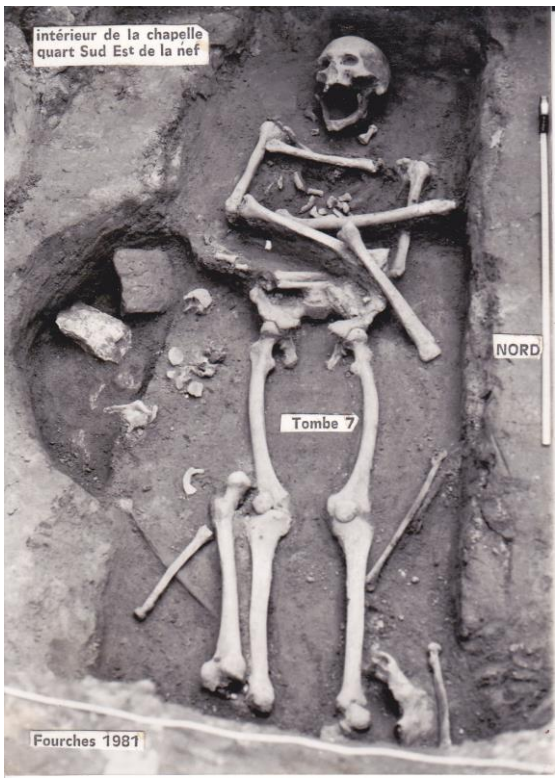

D'un diamètre d'environ vingt-deux centimètres, le plus petit de ces creusements (Fosse 1) se trouvait au sud du corps, éloigné d'une vingtaine de centimètres de l'humérus droit et du crâne, et totalement indépendant de la fosse rectangulaire où reposait le défunt. Le remplissage de cette cavité consistait en de la terre sableuse et un tesson de céramique mouchetée jaune et vert, attribuable au XIII^{ème} siècle. La seconde fosse (Fosse 2) de dimensions plus importantes (nord-sud 0,83 m – est-ouest 0,75 m) est creusée en partie sous le squelette (du bas des tibias au bas de la cage thoracique).

Le fond de cette excavation se trouve à 0,97 m sous le niveau supérieur du pavement. L'individu, lui repose à 0,65 m. La profondeur de la fosse sous ce squelette est donc de 0,32 m. La paroi sud de celle-ci est la plus haute du contour car elle affleurait sensiblement au niveau supérieur du squelette, elle a une hauteur de 0,45 m. La fosse contenait trois blocs de pierre dont un de taille plus importante sur lequel porte le fémur droit. Le remplissage se composait de terre sableuse, de charbon de bois, d'un tesson de grès fin et d'un tesson de céramique à pâte rouge de même facture que les pichets et pots encensoirs mis au jour sur le site de la commanderie. Il apparaît que les deux fosses explorées sont liées au contexte archéologique dont faisait partie la sépulture détruite lors de l'établissement de la tombe 7.

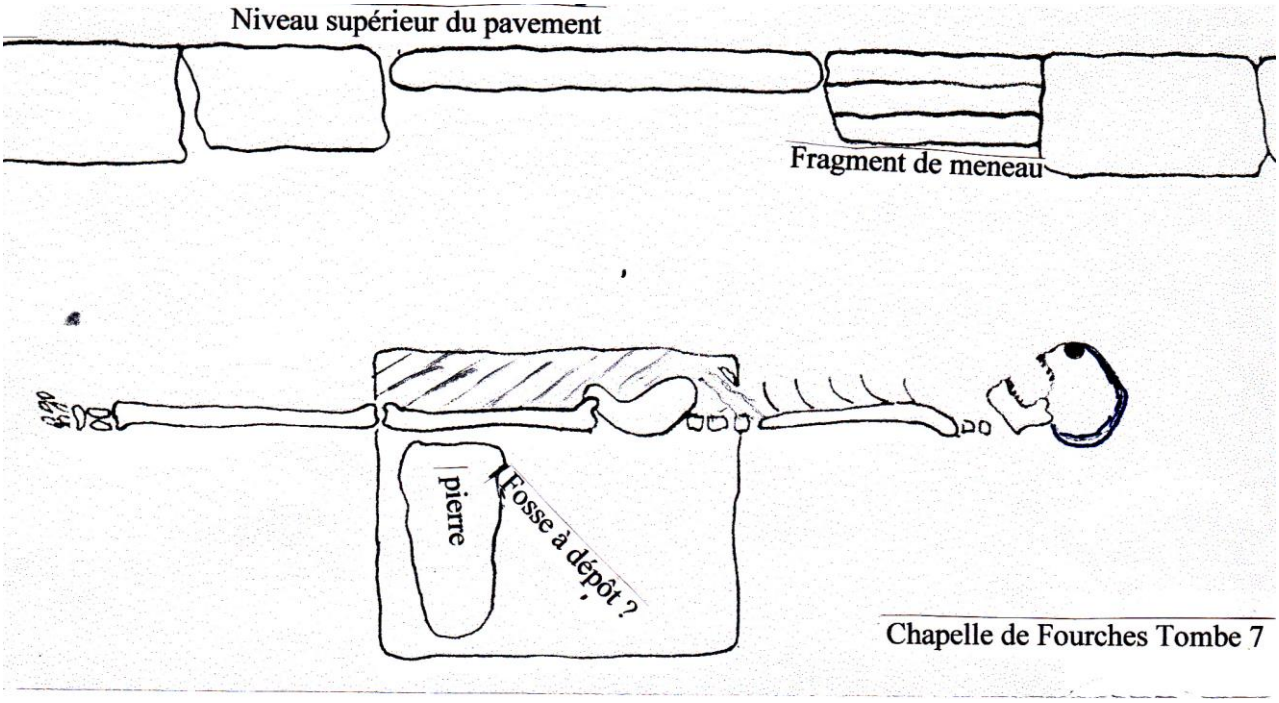

Cet état de fait nous rappelle à l'esprit, le compte rendu imprécis des fouilles de la chapelle en 1890, qui relate qu'après avoir bouleversé le dallage de pierre, les « fouilleurs » trouvèrent une tombe, un pot de terre rouge, haut de 20 cm, percé de trous à la panse et contenant du charbon de bois (il s'agit là d'un pot encensoir), ainsi qu'un vase vernissé vert trouvé à la tête d'un mort.

Il semble donc que nous soyons en présence de la sépulture explorée en 1890, ce qui parait être corroboré par la présence du tesson à pâte rouge et du charbon de bois mis au jour par nos soins. Quant au vase vernissé vert, signalé dans le texte, le dessin qui le représente évoque plutôt par sa forme, un coquemar du XV^{ème} siècle. Les fosses servaient-elles au dépôt des vases, nous n'avons jamais observé ce phénomène dans aucune des 73 sépultures étudiées sur le site dont quelques unes étaient pourtant accompagnées de pots encensoirs à pâte rouge.

La fouille a mis en évidence deux phases d'inhumations, la première que nous proposons de dater du XIII^{ème} siècle et qui correspond à la sépulture détruite par le creusement de la tombe 7, cette dernière correspondant à la seconde phase pour qui nous n'avons pas de certitude de datation.

Claude-Clément Perrot

Robertus me fecit

Plus qu'aucune autre église de la région, celle de La Genevraye a su garder son site intact. Isolée sur une hauteur elle est accompagnée de son cimetière. S'il pousse ses pas jusqu'à l'intérieur de l'édifice, le promeneur trouvera dans la nef, la pierre tombale d'un chevalier du XIII^{ème} siècle, mais peut-être, plus encore, sera-t-il intrigué par une inscription.

En effet, au portail ouest, sur le tailloir du chapiteau de droite, figurent ces mots : *ROBERTUS* (*ME FECIT*)[1] « c'est Robert qui m'a fait ».
Cette petite phrase peut-elle nous faire mettre en doute la thèse de l'anonymat des bâtisseurs ou des sculpteurs du Moyen-Age ?

Les tailleurs de pierre marquaient chacune de leur production d'un signe particulier (marque de tâcheron) destiné à tenir une comptabilité. Ces marques, souvent situées sur la face visible de la pierre, permettent de suivre ces tailleurs dans leur déplacement. Il n'est pas impossible de penser que, pour des œuvres plus délicates dont le sculpteur était fier, cette simple marque soit devenue une signature complète. Si les peintres signent leurs toiles, pourquoi les ces artistes de la pierre n'en feraient-ils pas autant ?

Les meilleures productions de ces ouvriers étant bien sûr les cathédrales, recherchons-y les traces de leur signature. À Rouen, le maçon Durand lisse son nom sur une clé de voûte de la cathédrale, en termes analogues à ceux de Robert de La Genevraye : DURANDUS ME FECIT ; à Autun, c'est Gislebert, en écrivant : GISLEBERTUS FECIT HOC OPUS.

De nombreux autres exemples de sculpteurs passés à la postérité, peuvent être cités : Umbert à Saint-Benoît sur Loire, Rettibitus à Notre-Dame du Port à (Clermont), Girand à Bourges…

Cette habitude des sculpteurs semble être principalement le fait du XII^{ème} siècle, car au XIII^{ème} siècle, ce sont les architectes qui expriment le plus souvent leur juste fierté. Que l'on songe en effet à cette immense inscription de huit mètres de long, sur le transept sud de Notre-Dame de Paris : Maître Jean de Chelles a commencé ce travail le 2 des ides du mois de février 1258. Plus discrètement, sont aussi gravés les noms de Jean des Champs à Clermont, Hugues Libergier à Reims, Jean Vast à Beauvais. Mais c'est dans les « labyrinthes que sont exposés avec le plus de solennité le nom des architectes très vastes et figurés par le pavage de l'église », ils faisaient aboutir leur parcours sinueux sur une plaque portant les noms et les portraits des évêques et des architectes de la cathédrale. Si ces dalles ont disparu, le labyrinthe reste à Chartres et à Guingamp et les textes de deux de ces plaques sont parvenus jusqu'à nous.

Il est certain que ces honneurs prodigués par l'église suscitaient l'émulation, mais ils étaient principalement réservés à de grands architectes protégés par les rois et qui ne dédaignaient pas quelques flatteries pour bien vouloir prêter leur concours. Mais comment pourrait-on s'indigner d'une telle pratique à l'égard d'hommes dont le génie inventif, l'audace et la maîtrise resteront exceptionnels ?

Et puis, cette coutume qui ne se retrouve guère dans les édifices plus modestes du Moyen-Age, ne s'est-elle pas développée à une époque qui nous est plus proche et dont les productions ne sont pas toujours aussi brillantes ?

Alain JOUAIRE

[1] Cette partie de l'inscription est signalée par Edmond Michel mais n'est plus discernable aujourd'hui.

La croix du calvaire de Moret victime du vandalisme

Au sommet de la butte boisée qui domine la ville de Moret, il existe un site naturel classé depuis le 18 juin 1929, sous l'appellation de « site du calvaire ». C'est là, sur l'emplacement d'une ancienne motte féodale que, le 12 septembre 1751, Delaure l'aîné et sa femme Catherine Tanneur donnent aux curés et aux marguilliers de Moret, l'autorisation de construire un calvaire, sur un terrain leur appartenant sur le haut de la montagne de la motte, venant du couchant au chemin qui va à La Celle. Ils consentent aussi que ce calvaire reste et subsiste à perpétuité.

Nous ignorons l'aspect qu'avait cette oeuvre à son origine, la représentation la plus ancienne que nous connaissons est très sommaire, elle provient du plan du fief de la Motte, levée en 1777 par un certain Lucien Noël. Ce plan concerne surtout le lieudit « La Motte Donjon » site inscrit le 7 avril 1943 que les carriers n'ont cependant pas respecté. Là aussi s'élevait une motte féodale.

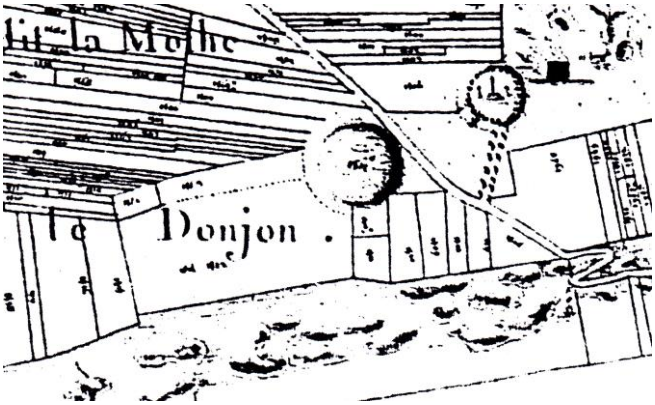

Fragments de volutes de la croix du calvaire

Le calvaire de Moret
après restauration du CRDMA en 1968

Si nous n'avons pas d'idée précise de la morphologie et du matériau dans lequel avait été réalisé le premier calvaire, nous connaissons cependant beaucoup mieux la croix qui existait au début du XX^{ème} siècle, car celle-ci, tombée à terre fut restaurée par notre association le 14 octobre 1968. Il s'agissait d'une haute croix en chêne, haute de 3,50 m, large de 1,70 m, aux branches tréflées ornées de volutes dans leurs angles, réalisée dans le style du Second Empire. Sur la barre horizontale ont pouvait lire *O Crux Ave* et sur son revers *Erigée en 1778. Restituée à la Saint-Jean de 1829* ou 1929. Cette croix était fixée dans un gros bloc de grès.

Il n'est pas impossible que ce calvaire fut encadré par deux autres croix plus petites car il subsistait près de lui deux autres bases de grès, l'une d'elle git en contrebas, l'autre située au bas de la motte a été abîmée et déplacée à quelques dizaines de mètres plus bas.

Le calvaire (état en 2019)

La belle croix restaurée par le CRDMA de Saint-Mammès subsista jusqu'en 1988, date à laquelle des iconoclastes s'en servirent d'aliment pour le feu de leur barbecue. Pour notre part, nous avons pu récupérer deux fragments de volutes. Soucieux de redonner de son lustre à un lieu qui était à l'époque le but des promenades dominicales des habitants des communes riveraines, nous avons remplacé l'œuvre vandalisée par une belle croix de forgé, datant du milieu du XIX^{ème} siècle, provenant d'une tombe désaffectée.

Au bout de quelques temps, celle-ci disparut comme dix autres que nous mîmes en place. Seule la dernière, d'une facture moins artistique a été retrouvée. Refixée par nos soins en novembre 2012, arrachée à nouveau en novembre 2018, une nouvelle fois restaurée et vandalisée début 2019, notre association s'est encore consacrée à sa sauvegarde au mois de mars de cette même année.

Claude-Clément Perrot

---

(1) Cahier VIII, M. Geoffroy, notaire à Moret.

(2) 1929, c'est la date que nous avons déchiffré en 1968, elle nous parait cohérente, car nous avons trouvé que l'entreprise de maçonnerie A. Pinasson, 14, rue de Grez à Moret, facture à Monsieur Lesage, en 1929, le descellement de l'ancienne croix du calvaire, fouille d'un trou de scellement et pose et scellement d'une nouvelle croix en chêne sculptée, pour un montant de 114 francs.

Les notes (1860) du baron de Guilherry, répertoriées à la Bibliothèque Nationale, précisent que la croix du calvaire est la propriété de l'église. En 1777, celle-ci dépense 19 livres 15 sous pour réparation de maçonnerie aux marches du calvaire. Le 3 octobre 1868, renouvellement de cette croix, il est indiqué que celle-ci s'élève à cinq mètres au dessus du sol et que le coût des travaux s'élève à 55 francs sans la peinture. Ce calvaire aurait été consolidé en 1905 ou 1906 par une américaine.

La croix restaurée par le CRDMA en octobre 1968, s'élevait à près de cinq mètre de hauteur, elle avait été peinte au minium, aucune trace d'emmarchement n'a été décelée.

Présence de la céramique médiévale dans la commanderie des Templiers du Saussay à Ballancourt (Essonne)

Dans les années 1990, une association locale a entrepris divers travaux sur le site de l'ancienne commanderie. Nous connaissons mal leur teneur, nous savons par contre que des creusements ont été effectués près de la chapelle et de l'ancien cimetière qui accompagnait l'établissement. Nous avons pu récupérer des artéfacts récoltés sur ce chantier. Ce mobilier archéologique se compose presque essentiellement de tessons de céramique très fragmentée et de quelques morceaux de vitraux. Nous avons pensé qu'il serait utile de porter à la connaissance des chercheurs la présence de tessons ayant appartenu à un pichet parisien du début du XIII^{ème} siècle. Ce dernier devait être semblable à des pichets découverts à Saint-Denis (*réf. 16.1088.6.)*. Nous ne possédons des fragments que de la panse, de l'épaule et un morceau de la lèvre, cependant cela nous permet de préciser quelques détails. La panse globulaire était ornée sur tout son pourtour d'une suite de bandes triangulaires avec présence de cabochons pyramidaux, la lèvre était en flèche, l'ensemble du vase devait être entièrement recouvert d'une glaçure de couleur jaune. L'anse dont nous n'avons pas d'élément était vraisemblablement circulaire, équipée d'un poucier.

Claude-Clément Perrot

Le four à pain de la commanderie de Fourches (structure FP D18-D19)

La mise en place d'un agencement de protection et l'exécution de travaux de maçonnerie sur les fondations du four à pain de la commanderie se sont avérés indispensables, à cette occasion nous avons pensé que lecteur serait intéressé par la description de ce vestige.

Cette structure a été nommée FP par nous, car nous l'avions identifiée comme étant le vestige des fondations d'un four à pain. Il s'agit d'une structure légèrement semi-ovalaire, d'un diamètre intérieur de 1,50 m (nord-sud) et d'un diamètre extérieur de 2,70 m.

Vestiges du fournil et du four à pain

Vestiges du fournil et du four à pain

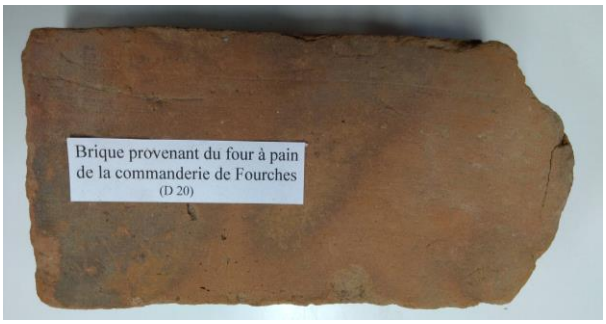

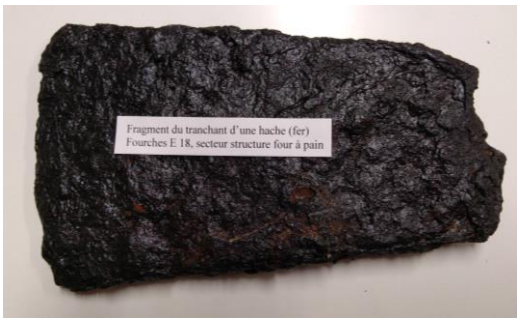

Tranchant de hache
(fournil de la commanderie de Fourches)

Un mur droit (M 38) qui se développe vers le nord et vers le sud sert de paroi est à ce four. Ce mur porte sur une fondation débordant de son parement ouest, ce qui porte son épaisseur à 0,89 m à la base. Le mur formant la structure semi-ovalaire est constitué de moellons de calcaire bien appareillés, son épaisseur varie de 0,55m à 0,65 m. Les maçonneries existantes reposent sur le substrat sableux et n'excèdent pas 0,55 m de hauteur. Aucun vestige de la sole et du dôme ne subsiste, l'édicule ayant, lors de sa destruction, été arasé au niveau de ses fondations.

L'intérieur de la structure avait été rempli avec des moellons. Le four se trouvait inclus dans un bâtiment servant de fournil, dont la dimension intérieure était de 2,65 m en direction de l'ouest, (M 39), la longueur nord-sud n'a pu être déterminée en raison de la présence d'un chêne. Un linteau en grès, long de 108 cm, large de 31 cm et épais de 9,5 cm a été mis au jour dans la couche de démolition, près de la paroi extérieure sud du four. Ce linteau peut provenir du four lui même ou de la porte du fournil dont l'accès se trouvait vraisemblablement au sud ou à l'ouest. La couche de démolition était composée de moellons, de fragments de tuiles et de briques ayant appartenu à la sole ou au dôme du four.

Une brique complète mesurant 18,6 cm x 9,3 cm pour une épaisseur variant de 3,1 cm à 3,3 cm à été mise au jour dans le contexte de démolition du mur M 40, qui subsiste sur une longueur de 4,35 m.

Aucun artéfact n'a, à cette heure, permis de façon certaine de déterminer les dates de construction et de destruction de ce fournil. La couche de démolition a livré quelques tessons de céramique médiévale à pâte rouge, un tesson de céramique à engobe intérieur rosé attribuable au XVI^{ème} siècle ainsi qu'un fragment du tranchant d'une hache métallique. Aucune couche d'incendie n'a été observée.

Par ailleurs aucune source ne nous permet de savoir si ce four servait essentiellement aux besoins de la communauté résidant dans la commanderie de Fourches ou s'il remplissait également la fonction de four banal. Ce type de dispositif existait dans les commanderies ayant appartenu aux Ordres du Temple et de Malte, comme le signalent les procès verbaux de visites concernant les commanderies de Beauvais-en-Gâtinais, Chamfleury, Chevru (on y mentionne deux fours), Choisy-le-Temple ainsi qu'à l'Hôtel de l'autruche, créé par les Templiers à Coulommiers.

Fondations du four à pain (XV^{ème} siècle ?)
de Brancion (Saône-et-Loire)

Boulanger, France, XIIIe siècle.
Codex Vindobonensis 2554,
bibliothèque de Vienne, Autriche.

Claude-Clément Perrot

Une découverte archéologique à Saint-Mammès

En 1891, au lieu dit « Montièvre », un propriétaire voulant éliminer un gros bloc de grès, mit au jour une hache en silex sous l'emplacement du bloc. Monsieur Eugène Toulouze, informé se rendit sur place et pratiqua une tranchée. À 1,10 m de profondeur il rencontra un humérus, des fragments de crâne et divers débris, le tout dans une petite chambre sépulcrale de 1,75 m de long sur 0,90 m de large dont le fond était dallé et les faces grossièrement maçonnées en pierre calcaire. Le corps reposait sous la roche mentionnée plus haut. Les morceaux de dallage avaient été soumis au feu. Par la suite des ramassages en surface de silex et de haches eurent encore lieu. Heureux temps où les habitants prévenaient les archéologues. Aujourd'hui, il est étrange que dans ce lieu urbanisé, où l'urbanisation se poursuit encore, aucune découverte ne soit jamais signalée, au mépris de la loi.

Réflexion sur les établissements Templiers

Il est difficile parfois d'établir la place d'un établissement dans la hiérarchie templière, d'autant qu'elle a été modifiée au cours des quelques deux cents ans qu'a duré l'histoire du Temple. L'Hôpital, lorsqu'il a pu récupérer les biens, a profondément modifié cette organisation.

On pourrait croire qu'un titre de commandeur suppose une « commanderie ». Il n'en est rien. On a l'impression que ce titre était donné par déférence ou par suite de fonctions antérieures.

Si l'on part de la cellule de base, c'est-à-dire du domaine rural, il n'y a pas trop de difficultés, quoique bien souvent une chapelle ait été bâtie pour la desserte du personnel. Certains auteurs ont en effet cru que la présence d'une chapelle indiquait une commanderie. La situation a été aggravée par le fait que des réceptions de chevaliers ont été faites dans des chapelles très secondaires. Certains ont même prétendu que les Templiers ont agi ainsi pour approfondir le « mystère ».

Les difficultés sont réelles lorsqu'on hésite entre Maison Forte et commanderie. Les Maisons Fortes, comme les commanderies, comportaient une exploitation agricole. Il fallait bien vivre. La Maison Forte comportait-t-elle une garnison ? Probablement pour la garder. Cette Maison Forte pouvait avoir été un château féodal qui avait été donné. Les Templiers ont bâti eux-mêmes, en Occident, peu de forteresses. Les Hospitaliers ont, par contre, fortifié des établissements hérités des Templiers. La guerre de « Cent ans » n'a commencé que quarante ans après leur prise en main.

Et puis il y aussi les maisons de villes importantes, que certains ont pu qualifier de Commanderies. Elles semblent avoir eu un rôle de contact avec les autorités civiles, judiciaires et également commerciales. Les véritables Commanderies étaient le plus souvent hors les murs. À Rouen, la commanderie était à Saint-Vaubourg. À Provins, la vraie Commanderie était le « Val de Provins », mais il y avait deux Maisons dans la ville même.

La maison des Templiers de La Madeleine à Provins

Un autre débat pourrait s'instaurer sur les effectifs militaires. Ils ont, bien entendu, été assez variables suivant les époques, mais dire qu'au moment du procès il n'y avait que quatre chevaliers à Alès ou à Beaucaire, n'a pas de signification. Compte tenu du fait qu'un chevalier ne combattait pas seul, mais suivi d'un écuyer et entouré de quatre ou cinq gens de pied. Ceci veut dire que les chiffres donnés doivent être multipliés par cinq ou six.

Pour prendre une comparaison moderne, l'effectif d'une commanderie représentait une brigade de gendarmerie, avec en plus une chapelle et une exploitation agricole.

Une réflexion est à faire au passage. On a reproché aux Templiers de s'être spécialisé dans la banque, mais ils n'étaient pas le seul Ordre monastique à prêter de l'argent. Par contre, ils étaient les seuls à pouvoir assurer les transports de fonds en sécurité et les fonds n'étaient pas légers à cette époque.

Commanderie de Sergeac (Dordogne)

Commanderie de Boynesac (Drome)

Claude Brasse †

DERNIERS TRAVAUX A LA CHAPELLE DE FOURCHES

C'est Rémy Dutoit qui s'est chargé de la restitution du glacis disparu de la baie nord de la nef de la chapelle. De cette baie, il ne subsiste plus que la base des piédroits.

Pour notre part, nous avions restitué le corbeau en pierre et une partie du parement nord de la même muraille.

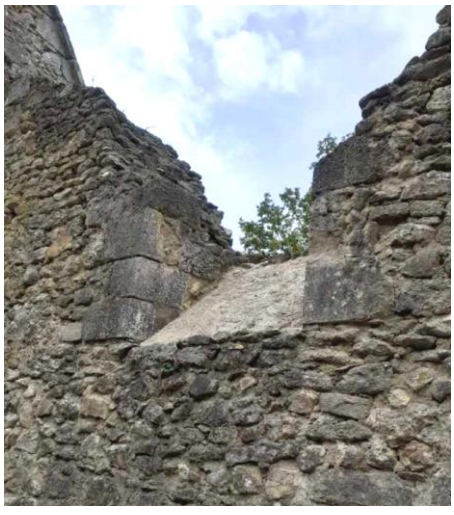

Redécouverte de la « Façade François Ier » à Moret-sur-Loing

C'est à l'occasion des Journées du Patrimoine 2020, qu'il a été permis de redécouvrir la Façade François Ier, tout juste restaurée.

Ce monument, d'un intérêt patrimonial majeur pour la ville de Moret-sur-Loing, unique dans la région par le style de son décor d'inspiration Renaissance italienne, richement sculpté et foisonnant, agrémenté de personnages historiques et mythologiques, a connu un destin pour le moins insolite.

La façade François Ier après restauration

Appelé communément « Façade François Ier », cet édifice a été construit à l'instigation de Nicolas Chabouillé, bourgeois de Moret, ancien fonctionnaire royal sous François Ier et personnage lettré, dans le but de relier deux bâtiments anciens qu'il avait acquis dans la ville *intra muros*, et dont le premier, longeant la rue Grande près de l'actuel passage Zanaroff, était parallèle au second, implanté au fond de l'arrière-cour.

Cette façade, qui dissimule une véritable galerie de circulation, élevée sur deux niveaux d'élévation, comportait un rez-de-chaussée ouvert par des grandes arcades qui donnaient autrefois sur la cour, surmonté d'un étage percé de fenêtres à claire-voie, accessible par un escalier à vis qui se trouvait aménagé derrière le pan de mur ajouré des deux petites fenêtres.

Hercule luttant contre le lion de Némée dont il doit rapporter la peau. Cette scène illustre le premier des « Douze travaux » qu'il doit accomplir.

Le cartouche portant la date de 1527, sculpté sur l'un des piliers, semble indiquer l'achèvement de la construction du monument. Harmonieusement construit, dans un ordonnancement de grandes arcades ornées de rinceaux de feuillages, de caissons à fleurons et autres motifs décoratifs, scandé par des piliers ornés de candélabres, cet édifice illustre des scènes mythologiques choisies parmi certains des travaux et des exploits d'Hercule. Ainsi, l'on peut admirer Hercule luttant contre le lion de Némée, Hercule contre le géant Géryon, Hercule contre l'Hydre de Lerne ou encore le même héros se débattant avec des serpents.
Outre ces scènes, il est possible d'admirer Neptune brandissant son trident, monté sur ses chevaux marins, Atlas supportant le Globe ou la voûte céleste, Vulcain dans sa forge et la Naissance de Vénus.

Séparant les deux niveaux de la façade et, précédée d'un cortège de putti (souvenir d'une Bacchanale incomplète?), une frise composée de médaillons à l'effigie de personnages importants de l'histoire de France, court tout le long du monument et ponctue l'ouvrage, à droite, avec le buste de François I^{er}, dont la Salamandre, son emblème, trône, non couronnée, au-dessus de la porte d'entrée, rappelant probablement l'attachement du propriétaire au roi de France.

Si pendant environ deux siècles, la maison est restée dans la famille Chabouillé, elle a, par la suite, appartenu à plusieurs propriétaires, dont un tonnelier qui s'en est servi de remise. L'usage malpropre auquel le monument était alors livré, la dégradation due au temps et le manque d'entretien manifeste ont eu raison de son décor sculpté, déjà bien altéré lorsque Fortuné de Brack, un officier de cavalerie, le découvrit en 1822.

Ce dernier fit l'acquisition des pierres de la galerie qu'il fit démonter et transporter par bateau à Paris jusqu'au Pont de l'Alma, pour en revêtir la façade de la maison qu'il venait de faire construire dans le quartier François I^{er}, pour lui et sa maîtresse, la célèbre « Mademoiselle Mars ». Des adaptations architecturales ont été effectuées sur la maison de Paris pour équilibrer l'ensemble de la composition. C'est ainsi qu'on ajouta un pan de mur ouvert de deux petites fenêtres, à droite de la façade.

Malheureusement, le colonel de Brack connut des revers de fortune et n'habita jamais la maison qui, après être passée entre les mains d'autres propriétaires, fut ramenée à Moret en 1956.

Albert Bray, architecte des Monuments historiques, à qui l'on doit le remontage des éléments de cette ancienne galerie dans la cour de la mairie (le parcellaire ayant changé à son emplacement d'origine, il ne paraissait pas envisageable de la remonter sur le lieu initial) a agi pour le bien commun, permettant aux morétains comme aux touristes de passage, de profiter du loisir de pouvoir contempler ainsi le monument à leur guise.

Mais au fil du temps, des altérations d'origine naturelle (l'eau, la pollution atmosphérique…), l'érosion de la pierre, l'apparition de micro-organismes, ont noirci la façade et effacé progressivement les sculptures en relief.

La restauration récente a permis de révéler des détails qui étaient devenus illisibles et a consisté, ponctuellement, à restituer des éléments disparus en ayant recours, par exemple, à la technique dite « du bouchon ».

Parmi les scènes mythologiques que l'on peut de nouveau admirer, il convient de citer :

Un « Bacchus » qui tient dans sa main droite un thyrse surmonté d'une pomme de pin et entouré d'un rinceau de vigne et, dans sa main gauche, une coupe, attributs par lesquels il est possible de l'identifier.

Un « Jugement de Pâris » :

Le jeune berger Pâris doit choisir, parmi les déesses de la mythologie grecque, Héra, Athéna et Aphrodite, laquelle est la plus belle des trois et la désigner en lui remettant une pomme (la fameuse «pomme de discorde»). Il choisit d'élire Aphrodite, la déesse de l'amour, qui lui promit en récompense la plus belle des femmes, Hélène. Cet épisode est à l'origine de la guerre de Troie, contée par Homère dans l'Iliade.

Les travaux de restauration ont permis également de redécouvrir une inscription gravée, au-dessus du buste d'Henri II :

QUID JUVAT ANNOSAM AD METAM PRODUCERE VITAM EST

« qu'il est doux de mener jusqu'à son terme une vie chargée d'années »

Cette inscription est tronquée et des lettres manquent. Il semble d'ailleurs qu'elle ne soit pas à sa place d'origine. Il s'agit, vraisemblablement d'une adaptation qui résulte du remontage de la façade lors de son retour à Moret.

Ces quelques exemples, choisis parmi tant d'autres qui mériteraient une étude plus approfondie, suffisent à dévoiler la richesse de ce Monument historique, offert aujourd'hui à notre plus grande délectation, et qui voit son existence prolongée par cette restauration.

À nous, désormais, de tout mettre en œuvre pour le conserver et pour le valoriser.

Katy Peureau

Tableau mettant en scène un cortège de putti (petite Bacchanale ?) avant restauration

Le même tableau après restauration

Tableau illustrant la « Naissance de Vénus », avant restauration

Tableau illustrant la « Naissance de Vénus », après restauration

Nécrologie :

Jean-Claude Beauregard nous a quitté le 2 juillet 2020 à l'âge de 72 ans. Adhérent du CRDMA depuis plusieurs années, passionné par l'histoire locale, il était aussi le poil à gratter dénonçant infatigablement les atteintes portées au patrimoine et, notamment, aux paysages peints par Alfred Sisley. Il rêvait aussi de voir un jour se tenir à Moret, une exposition sur la Mauresse pour laquelle il s'était investi. Le CRDMA présente ses condoléances à ses proches.